

Charte à l'attention des entraîneurs :

Etant connu, je suis un exemple pour les jeunes du club, j'agis en conséquence sur le terrain, au bord des terrains, dans la vie du club.

Aux cours des matchs, je respecte les joueurs, adversaires, arbitres. Si je suis sanctionné par une instance fédérale, je réglerai l'amende qui me concerne.

Mes propos envers les jeunes, jeunes adultes et adultes que j'entraîne ou que je coache ne sont ni inconvenants ni injurieux et je ne fais aucune discrimination entre eux.

Afin d'accueillir les joueurs, j'arrive avant l'heure prévue sur les lieux d'entraînement ou de rendez-vous pour les matchs dans des dispositions et dans la capacité d'entraîner ou coacher.

Si pour "x" raison je ne peux pas assurer un entraînement, un coaching, je cherche à me faire remplacer et j'avertis la commission technique. Sans solution, j'avertis au plus tôt les joueurs, les parents.

Mes séances d'entraînement sont préparées et adaptées au public que j'entraîne en ayant toujours en tête la formation afin que chacun atteigne son meilleur niveau.

Mes décisions concernant des cas particuliers tels que surclassement, scission des équipes pour les entraînements, répartition des joueurs par équipes etc... devront être débattues et validées avec la commission technique.

Par les moyens qui me seront possibles d'utiliser, je m'engage à parfaire ma formation d'entraîneur.

Concernant l'arbitrage, la table de marque etc... j'organise un roulement avec mes joueurs tel que défini par le bureau.

Pour le matériel qui m'est confié, je fais en sorte de le garder en bon état et de responsabiliser l'ensemble de l'équipe afin de le restituer en totalité en fin de saison.

A l'écoute de chaque joueur de mon équipe, je suis vigilant et j'alerte le bureau si la situation à gérer me paraît compliquée.